

AVIS PUBLIC

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE # 2019-013

AVIS PUBLIC, vous est par les présentes donné par le soussigné, directeur général et secrétaire-trésorier, que lors de la séance ordinaire du conseil qui aura lieu au 1685, chemin du Chenal-du-Moine à Sainte-Anne-de-Sorel, le **lundi 13 janvier 2020 à compter de 19 h 30**, le Conseil municipal statuera sur la dérogation mineure relative à l'immeuble suivant :

Propriété située au 730, chemin du Chenal-du-Moine

L'objet de cette demande est pour un bâtiment accessoire existant :

- 1) **-D'autoriser de régulariser l'implantation du garage existant construit en 1997.**
Celui-ci se situe à 1,38 mètre et à 1,35 mètre au lieu de 1,40 mètre en marge latérale, selon le plan de Pierre Pépin, arpenteur-géomètre sous les minutes 9295. La demande consiste à déroger de 0,02 mètre et de 0,05 mètre.
- 2) **-D'autoriser l'agrandissement de ce garage vers la cour arrière de 5,49 mètres par 6,13 mètres.**
La demande est de continuer l'enlignement du garage existant et l'agrandissement serait à 1,35 mètre et à 1,32 mètre de la marge latérale au lieu de 1,40 mètre selon le règlement de zonage n° 436-2009 à l'article 95.

Toute personne intéressée pourra se faire entendre relativement à cette demande de dérogation mineure en se présentant à la séance du conseil municipal.

Donné à Sainte-Anne-de-Sorel ce 18 décembre 2019.



Maxime Dauplaise, M.A.P. gma
directeur général et secrétaire-trésorier